

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2018-2019

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 octobre 2018 à 17 h 30 au local 01J

Présences

Mélissa Laflamme
Serge Duclos
Jean Lamontagne
Vincent Simard
Stéphanie Lemieux
Marie-Pier Riverin-Gagnon
Frédéric Auger
Sonia Bergeron
Chantale Lévesque
Ame van Veen
Louise Fortier

Directrice
Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau
Consultant en arboriculture
OPEQ
Conseillère pédagogique
Conseillère pédagogique
Enseignant - LAN
Enseignante – secteur santé
Enseignante – secteur ATP
Enseignante – Alimentation et tourisme
Agente de bureau classe principale

Bernard Brassard

Commissaire

Jimmy Caron-Bélanger

Élève en Soutien informatique

Absences

Sylvain Dussault
Danielle Fortin
Stéphane Tanguay

Élève en Soutien informatique
Enseignante – secteur Horticole
Centre local d'Emploi de Charlesbourg

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, madame Mélissa Laflamme déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 20 juin 2018
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
 - 7.1 Élection au poste de secrétaire
 - 7.2 Élection de la présidence et vice-présidence (substitut au besoin)
 - 7.3 Recommandations portant sur la représentativité au CE
 - 7.4 Adoption de calendrier des rencontres 2018-2019
 - 7.5 Dépôt du plan du travail annuel du CE
 - 7.6 Adoption des règles de régie interne
 - 7.7 Complétion du formulaire de dénonciation d'intérêt des membres
 - 7.8 Présentation du bilan de la clientèle septembre 2018
 - 7.9 Présentation de la démarche illustrée du projet éducatif – statistiques : personnel, élèves, partenaires et zones de développement
 - 7.10 Approbation des activités scolaires et parascolaires
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
- 10.0 Prochaine rencontre

CE 18/19-01 Monsieur Jean Lamontagne propose l'adoption de l'ordre du jour.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2018

CE 18/19-02 Madame Marie-Pier Riverin-Gagnon propose d'adopter le procès-verbal du 20 juin 2018.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 20 JUIN 2018

Aucun suivi.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune.

6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune.

7. POINTS À TRAITER

7.1 Élection au poste de secrétaire

Monsieur Jean Lamontagne propose madame Louise Fortier pour le poste de secrétaire.

CE 18/19-03

Madame Louise Fortier accepte le poste de secrétaire. Félicitations à Mme Fortier.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.2 Élection de la présidence et vice-présidence (substitut au besoin)

Madame Mélissa Laflamme précise les critères d'éligibilité. Seuls, messieurs Serge Duclos, Jean Lamontagne, Vincent Simard et Stéphane Tanguay peuvent accéder à la présidence du C.E.

CE 18/19-04

Monsieur Frédéric Auger propose monsieur Serge Duclos. Monsieur Duclos accepte. Félicitations à Monsieur Duclos.

Monsieur Jean Lamontagne propose monsieur Vincent Simard comme vice-président substitut. Monsieur Simard accepte. Félicitations à Monsieur Simard.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.3 Recommandation portant sur la représentativité au CE

CE 18/19-05

Il est proposé par monsieur Vincent Simard et résolu d'autoriser la participation des commissaires, Mme Marie-France Painchaud et M. Bernard Brassard, aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.4 Adoption du calendrier des rencontres 2018-2019

Les rencontres se tiendront le mercredi à 17 h 30 sauf pour le 17 avril où la rencontre aura lieu à 17 h à l'École hôtelière.

2018	2019
11 octobre	27 février
30 octobre	17 avril (17 h)
19 décembre	12 juin

CE 18/19-06

Madame Stéphanie Lemieux propose d'adopter le calendrier des rencontres.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.5 Dépôt du plan de travail annuel du CE

Ce document présente les sujets qui seront traités durant l'année 2018-2019.

7.6 Adoption des règles de régie interne

Ce document représente les règles internes pour encadrer les délibérations. Il est rédigé selon la Loi sur l'instruction publique et doit être voté chaque année. Ces règles servent en cas de conflit à régler et pour assurer le bon déroulement des séances.

Madame Laflamme souhaite préciser deux éléments des règles de régie interne.

À la page 2, point 3.1 : le projet d'ordre du jour et les documents pertinents aux membres sont transmis 2 jours ouvrables avant la rencontre. La pratique à Fierbourg est de les envoyer 5 jours ouvrables avant la rencontre.

À la page 3, point 4.3.1, lorsqu'il n'y a pas quorum, nous devons attendre 30 minutes avant de mettre fin à la séance et on planifie à nouveau une rencontre.

CE 18/19-07

Monsieur Frédéric Auger propose l'adoption des règles de régie interne.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.7 Complétion du formulaire de dénonciation d'intérêt des membres

Étant un devoir de loyauté d'agir dans l'intérêt de l'instance, monsieur Serge Duclos demande à chacun de remplir le formulaire et de le remettre à la fin de l'assemblée. Il demande à tous les membres de signifier les conflits d'intérêts lors des séances, de ne pas contribuer au débat et de se retirer au besoin. Madame Laflamme a apporté quelques précisions pour définir le conflit d'intérêts.

7.8 Présentation du bilan de la clientèle septembre 2018

Madame Laflamme présente le bilan de la clientèle en date du 6 septembre 2018. Il y a 115,62 ETP de moins que l'an passé à pareille date. Cette situation s'explique par le fait qu'un seul groupe en CUI et en ATP sont partis en août contrairement à deux l'an passé. Ils partiront en octobre et il y aura un groupe supplémentaire en SASI.

En formation professionnelle, le financement se fait lorsque l'élève est sanctionné. Le tableau détaille normalement le nombre d'ETP (équivalent temps plein) sanctionné, dont 900 heures représentent entre 7 000 \$ et 22 000 \$ au budget. Elle souligne que tous les efforts de recrutement possibles sont faits.

Elle remercie l'ensemble du personnel pour le beau travail accompli.

7.9 Présentation de la démarche illustrée du projet éducatif – statistiques : personnel, élèves, partenaires et zones de développement

Madame Mélissa Laflamme présente les zones de développement identifiées suite au sondage fait auprès du personnel, des élèves et des partenaires et la démarche pour un projet éducatif porteur, stimulant et rassembleur.

Un échéancier est planifié pour réaliser le projet éducatif et le conseil d'établissement sera consulté et mis à contribution tout au long de la démarche. Le processus est tout aussi important que le livrable.

7.10 Approbation des activités scolaires et parascolaires

Présentation du tableau des prochaines activités au secteur Alimentation et tourisme et Santé.

Madame Ame van Veen propose l'adoption des activités présentées.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENCE

Monsieur Serge Duclos souhaite à tous une bonne année scolaire 2018-2019.

9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Madame Laflamme tient à remercier tous les membres du conseil d'établissement qui se sont impliqués pour l'année scolaire 2018-2019. Elle mentionne l'importance du rôle d'un conseil d'établissement.

10. PROCHAINE RENCONTRE

Mardi 30 octobre 2018 à 17 h 30.

La séance est levée à 19h30.

Louise Fortier
Secrétaire

Serge Duclos
Président